

voit ces lettres d'or, initiales des noms des quatre empereurs, H. C. W. S., avec trois larmes, en or, sur chaque branche de la croix : le revers de l'écusson, également fond azur, porte ces mots, en lettres d'or, *quat. imp.* (*quatuor imperatoribus*, aux quatre empereurs), surmontés d'une couronne impériale. Voyez page 320, pl. XXV, n° 1.

1768.

ORDRE de Saint-Henri. (SAXE.)

Le desir de récompenser le mérite de quantité de braves officiers, et de faire naître une louable émulation entr'eux, a été le motif de l'institution de cet ordre.

L'électeur, aujourd'hui roi de Saxe, en est grand-maître.

Les chevaliers sont divisés en trois classes, grand'croix, commandeurs, et petites croix. Les premiers sont au nombre de deux ; les seconds,

de quatre ; et les troisièmes, de trente-six ; et tous jouissent d'une pension plus ou moins forte.

Il est libre au grand-maitre de décorer de cet ordre un plus grand nombre d'officiers ; mais ces surnuméraires ne jouissent d'aucune pension.

Les Croissiers
entre les
autres

iel

up. Sax.
h. m. s.
m. s.

La croix est d'or à huit pointes, et émaillée de blanc sur les bords. Au milieu est un petit écusson rond, émaillé de jaune, représentant l'image de saint Henri, debout, cuirassé, et orné de ses habits impériaux : on lit ces mots dans la bordure bleue qui l'entoure, *Xaverius princ. polon. dux et administrator Saxoniae*, instituit 1738, c'est-à-dire, Xavier, prince de Pologne, duc et administrateur de Saxe, a fait cette institution en 1738. Au revers, est un autre petit écusson partagé en travers, de sable en chef, et d'argent en pointes, sur lequel sont représentés les deux glaives électoraux rouges, entourés d'une couronne de laurier : la bordure bleue, qui règne autour de cet écusson, porte ces mots, *virtuti in bello*, au courage dans la guerre. Aux quatre coins se trouvent des rameaux de rhue, qui, placés en couronne, forment les armes de l'électorat de Saxe. Voyez page 320, pl. XXV, n. 2.

Les chevaliers de première et de seconde classe ont une grande croix attachée à un large ruban gros bleu, lizeré de couleur citron, qu'ils

portent en écharpe de droite à gauche. Ils ont aussi une étoile brodée en argent sur le côté gauche de l'habit, laquelle représente le revers du médaillon de la croix de l'Ordre.

Les chevaliers de troisième classe ont une petite croix qu'ils portent à la troisième boutonnière de l'habit, attachée avec un petit ruban de même couleur que le cordon.

NOTE.

Saint Henri, qui a donné son nom à cet Ordre, étoit arrière petit-fils de l'empereur Henri I^{er}, dit l'Oiseleur, fils d'Othon, duc de Saxe. Il naquit en 972, et fut élu empereur, sous le nom de Henri II, le 6 janvier 1002. Il fonda l'évêché de Bamberg, rétablit le pape Benoît VIII sur son siège, et fut couronné par ce pontife à Rome, en 1004. Il chassa les Grecs et les Sarrasins du royaume de Naples, calma les troubles d'Italie, et parcourut l'Allemagne, laissant partout des marques de sa générosité et de sa justice. Il mourut saintement, le 15 juillet 1024, à quarante-deux ans. Il a été canonisé avec l'impératrice Cunégonde, son épouse. (*Dict. hist.*)
